

Quels enjeux éthiques dans les pratiques de l'accompagnement des demandeurs d'asile ?

Présentation de la charte du Réseau Samdarra



Réseau
SAMDARRA
santé mentale, précarité
demandeurs d'asile,
réfugiés en Rhône-Alpes



« L'éthique est une création permanente, un équilibre toujours prêt à se rompre, un tremblement qui nous invite à tout instant à l'inquiétude du questionnement et à la recherche de la bonne réponse »

T. Klein

« L'inhumanité infligée à un autre détruit l'humanité en moi »

Kant

La troisième journée d'étude du Réseau Samdarra se déroulera le 25 mars au Centre Hospitalier Le Vinatier à Bron (Rhône). Elle sera l'occasion de la restitution du travail d'élaboration de la charte par les professionnels/bénévoles du Réseau Samdarra (santé mentale, précarité, demandeurs d'asile et réfugiés en Rhône-Alpes).

Le Réseau a été créé au Centre Hospitalier Le Vinatier à l'automne 2007 au sein du pôle Est de Psychiatrie générale (Pr. Jean Daléry). Il a pour objectifs d'améliorer l'offre de soin pour les demandeurs d'asile et assimilés, de promouvoir les pratiques sociales de soutien à la santé mentale et de faciliter la construction de réponses adaptées aux besoins de santé mentale de ce public particulier.

La prise en charge de la santé mentale des demandeurs d'asile s'avère souvent une pratique risquée. En effet, face à la complexité des champs qui s'enchevêtrent (psycho-social, politique, juridique), face aux injonctions paradoxales, aux tensions entre les cadres déontologiques professionnels, les cadres juridiques et l'engagement personnel, les professionnels (travailleurs sociaux, soignants, juristes...) et les bénévoles se retrouvent au cœur de conflits éthiques qui peuvent rendre difficile la prise de décision. Des difficultés renforcées par la clinique où domine le traumatisme, l'exil forcé, les vulnérabilités qui s'accumulent, et où la violence subie, sourde, vient parasiter sans cesse les différents cadres de soin et d'accompagnement.

Le Réseau Samdarra, s'est attaché à engager un travail d'élaboration d'une charte qui tente d'amorcer une réflexion et de définir un cadre de principes permettant à chacun d'exercer ses responsabilités et d'arbitrer en cas de décision complexe. Ceci en cohérence avec des principes collectivement énoncés.

L'objectif a été également de construire un objet « bien commun » du Réseau, objet de coopération, qui a l'ambition d'être le « centre de gravité » du Réseau, formé de valeurs communes, "levain" de cohésion.

Ce travail qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action a été accompagné par Valérie Grésin, philosophe de formation, Audrey Chapot-Guillet, ethnologue de formation, toutes deux conseils en management au sein du cabinet A.S.M. Conseils. La charte a été élaborée par un groupe de professionnels et bénévoles venus d'horizons différents, tous préoccupés par la santé mentale des demandeurs d'asile. Chacun a amené ses propres représentations, son propre regard, traversé lui-même par une discipline particulière (sociologie, droit, médecine, psychologie...).

Cette journée sera l'occasion de vous restituer le fruit de ce travail d'une année, mais ce sera surtout l'occasion de poursuivre la réflexion sur comment penser les pratiques, comment opter pour un positionnement professionnel, comment construire une posture éthique lorsqu'il faut tenir avec la complexité et les contradictions ?

Cette charte éthique a été rédigée grâce au soutien financier du Centre Hospitalier Le Vinatier (Conseil Scientifique de la recherche) et le Groupement Régional de Santé Publique.

Déroulement de la journée

Modérateur du matin : Jean-Pierre DURIF VAREMBONT, psychologue, psychanalyste, enseignant en psychologie à l'université Lyon 2

9h-9h45 Introduction

Christian DUBOSQ, représentant Denis MORIN, préfigurateur de l'ARS Rhône-Alpes
Nathalie PERRIN, maire du 1^{er} arrondissement de Lyon
Alain PARODI, directeur de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) ou son représentant
Christian POITRASSON, directeur des affaires financières du CH Le Vinatier
Halima ZEROUG-VIAL, psychiatre responsable du Réseau Samdarra

9h45-10h45 Présentation des enseignements de la charte

- > Partage des principes méthodologiques du travail de rédaction de la charte
Valérie GRESIN conseil-dirigeant du cabinet A.S.M. Conseils
Audrey CHAPOT-GUILLET, conseil au sein du cabinet A.S.M. Conseils

- > Présentation du travail effectué en comité de pilotage
Halima ZEROUG-VIAL
Michel VILLAND, pédopsychiatre, Centre Hospitalier Le Vinatier

- > Lecture collective de la charte

10h45-11h Pause

11h00-12h Témoignages croisés des membres du groupe charte sur des injonctions paradoxales existantes au sein des pratiques

12h-13h30 Repas

13h30-14h30 « Éthique et soin »

Jean-Philippe PIERRON, philosophe, responsable de formation du DU éthique et développement durable et du DU philosophie du vivant (Université Lyon 3
Jean Moulin)

14h30-16h Ateliers

- > « Le cadre juridique : quelle violence faite aux pratiques ? »
Marie-Noëlle FRERY, avocate, présidente de la commission « droits de l'homme » du barreau de Lyon et membre du Réseau Elena

- > « Accueil et interculturalité »
Louisa MOUSSAOUI, docteur ès Lettres, interprète formatrice ISM Corum

- > « Autonomie du sujet et dignité »
Jean-Jacques WUNENBURGER, doyen de la faculté de philosophie
directeur de l'Institut de recherches philosophiques de l'université Jean
Moulin, Lyon 3

- > « Soin de soi / soin des autres »
Geneviève DECROP, sociologue et chercheuse

16h-17h30 Restitution des travaux de groupe et conclusion

Nous remercions les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce travail

Ont participé aux consultations

Joseph Biot, Centre de droit éthique et de la santé
Abdellatif Chaouite, Adate
Alexandre Charanton, Diaconat Protestant
Yvan Courriol, Entraide Pierre Valdo
Olivier Daviet, Relais Ozanam
Mohamed Diab, Forum Réfugiés
Monique Fau, Médecins du Monde
Jean Furtos, Orspere-Onsmp
Dalila Haddadi Colet, Actis
Rémy Kossonogow, Secours Catholique
Capucine Laffargue, Secours catholique
Catherine Ludain, CH Le Vinatier
Francis Maqueda, Appartenances
Véronique Maréchal, Mairie de Lyon
Louisa Moussaoui, ISM Corum
Magali Pascal, Diaconat Protestant
Cyril Pierraval, Alap
Rached Sfar, Adate

Ont participé au comité de pilotage

Audrey Chapot-Guillet, ASM Conseils
Jean Furtos, Orspere-Onsmp
Valérie Grésin, ASM Conseils
Christian Laval, Orspere-Onsmp
Gwen Le Goff, Réseau Samdarra
Catherine Pellier Cuit, Réseau Samdarra
Jean-Philippe Pierron, Université Lyon 3
Stéphanie Ruiz, Réseau Samdarra
Michel Villand, CH Le Vinatier
Halima Zeroug-Vial, Réseau Samdarra

Ont participé au groupe de travail

Joseph Biot, Centre de droit éthique et de la santé
Abdellatif Chaouite, Adate
Audrey Chapot-Guillet, ASM Conseils
Alexandre Charanton, Diaconat Protestant
Yvan Courriol, CPH Entraide Pierre Valdo
Mohamed Diab, Forum Réfugiés
Rose-Marie Dulac, Secours Catholique
Malorie Geny, Réseau Samdarra
Valérie Grésin, ASM Conseils
Joëlle Guenot, CH Le Vinatier
Dalila Haddadi Collet, Actis
Gwen Le Goff, Réseau Samdarra
Catherine Ludain, CH Le Vinatier
Jean Maillet-Contoz, CH le Vinatier
Angèle Miladi, ADSEA
Louisa Moussaoui, ISM Corum
Magali Pascal, Diaconat Protestant
Catherine Pellier Cuit, Réseau Samdarra
Céline Rabourdin, Cimade
Stéphanie Ruiz, Réseau Samdarra
Rached Sfar, Adate
Jean-Jacques Tabary, Centre
Psychothérapie de l'Ain (CPA)
Flavien Tronel, ADSEA
Halima Zeroug-Vial, Réseau Samdarra

Bulletin d'inscription

L'inscription à la journée est gratuite mais obligatoire en raison du nombre de places limitées notamment dans les ateliers. Numéro de formation continue : 8269P4225 69.

Merci de remplir et de renvoyer le présent bulletin avant le 18 mars 2010

Par mail à l'adresse suivante : gwen.legoff@ch-le-vinatier.fr

Par courrier postal : Réseau Samdarra
Pôle Est - CH Le Vinatier
95 bd Pinel
69677 BRON CEDEX

Nom/prénom :

Fonction :

Structure :

Adresse postale :

Adresse mail :

Tél :

Je participe au déjeuner sur place (buffet) au prix de 13 euros (à régler impérativement avant le 18 mars, chèque à libeller à l'ordre du Trésor public).

Je souhaite m'inscrire dans les ateliers suivants (pour une meilleure répartition, merci de numéroter les ateliers dans l'ordre de vos préférences, sachant que le numéro 1 est attribué à celui qui vous intéresse le plus)

... « Le cadre juridique : quelle violence faite aux pratiques ? »

... « Accueil et interculturalité »

... « Autonomie du sujet et dignité »

... « Soins de soi / soins des autres »

J'accepte que mes coordonnées (nom, prénom, structure, fonction et ville) figurent sur la liste des participants à la journée (disponible le jour même).

N'hésitez pas à apporter des brochures, des documents concernant vos structures, un espace sera consacré à l'échange d'informations à l'entrée de la salle.

Localisation

La journée se déroulera au Centre social du Centre Hospitalier Le Vinatier qui se trouve au 95 boulevard Pinel à Bron.

En voiture

- À partir du centre ville, suivre l'avenue Berthelot puis l'avenue Mermoz et prendre à gauche pour emprunter le boulevard Pinel (suivre l'indication CHS Le Vinatier).
- À partir du périphérique sud prendre la sortie « Vinatier » et direction « Boulevard Pinel - Hôpitaux ».
- À partir de l'A43 prendre la sortie « Lyon » et direction « Boulevard Pinel - Hôpitaux ».

En transports en commun

- À partir de la gare Part-Dieu, prendre le bus ligne 28 en direction de Laurent Bonnevey, arrêt « Hôpitaux psychiatrique et Desgenettes ».
- À partir de la gare Perrache, prendre le tram T2 en direction de St Priest Bel Air, arrêt « Vinatier ».

Une fois à l'hôpital, continuer tout droit jusqu'à la chapelle, et tourner à gauche, le centre social sera indiqué sur votre gauche.

Plan du CH Le Vinatier

